



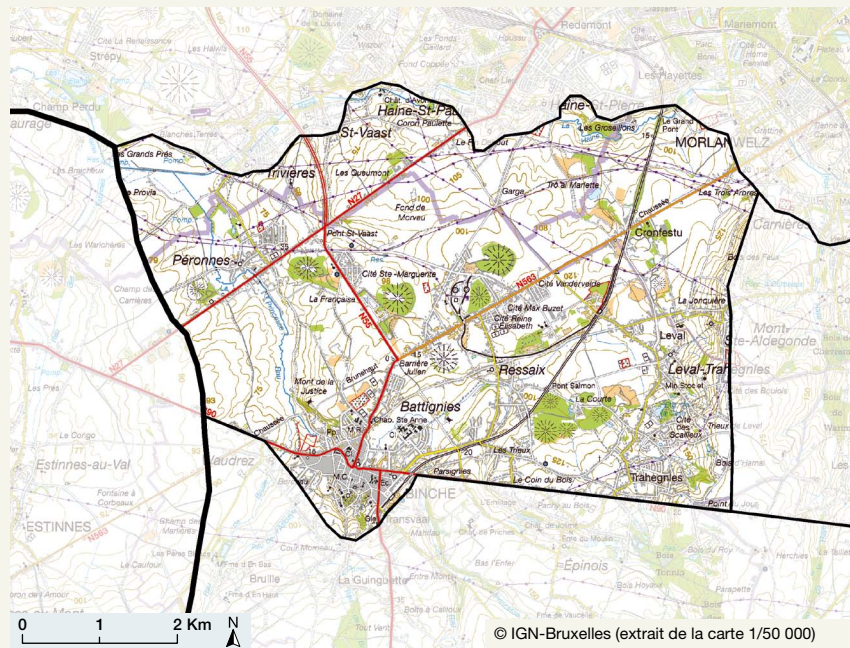
Campagne charbonnière du Centre



| | |
|--|---------------|
| Superficie totale de l'aire (ha) ^A | 3 458 |
| Superficie agricole (ha) | 2 205 |
| Superficie boisée et milieux semi-naturels (ha) | 248 |
| Superficie urbanisée (habitat et act. économique-ha) | 705 |
| Nombre d'habitants^B | 27 362 |

^A Estimation sur base des données de la Carte numérique d'occupation du sol de Wallonie (2007).

^B Estimation sur base des données INS (2008).



L'aire de la Campagne charbonnière du Centre présente un paysage ouvert. Les grandes cultures dominent mais les témoignages du passé charbonnier comme les terrils, les infrastructures techniques (tour de puits, triage-lavoir...) ou l'habitat ouvrier ponctuent le paysage. La silhouette de la ville de Binche, avec ses remparts et son beffroi, constitue également un point de repère.



L'aire de la Campagne charbonnière du Centre présente un territoire de **PLAINE** avec une faible pente est-ouest (de 150 à 50 mètres d'est en ouest). L'altitude moyenne y est de 120 à 130 mètres. Cette configuration permet de nombreuses vues lointaines sur l'aire voisine de l'Agglomération industrielle et canaux du Centre. Ainsi, le nouvel ascenseur à bateaux de Strépy-Thieu est parfaitement visible.

Le **RUISSEAU DE LA PRINCESSE**, affluent de rive gauche de la Haine, au cours sud-nord, rejoint la Haine à l'extrémité nord-ouest de l'aire. Il modèle peu le paysage.

Une chaîne de **TERRILS** orientée est-ouest met en évidence le passé charbonnier. Les silhouettes s'imposent constamment au regard et animent un relief peu accidenté.

Malgré le passé industriel, les **GRANDES CULTURES** dominent l'espace. De petits herbages apparaissent ponctuellement au contact des zones urbanisées ou sont enclavés au sein des localités.

Les **BOISEMENTS** sont quasi systématiquement associés aux terrils. Ponctuellement, des micro-boisements, plutôt de résineux, sont implantés en bordure des zones bâties. Des haies, indigènes ou non, et quelques alignements d'arbres le long de voiries complètent la couverture végétale.

Les **ZONES CONSTRUITES** occupent une partie non négligeable de l'espace, sans toutefois constituer des continuums reliant les localités entre elles. La typologie du bâti, tout en étant très riche, développe une caractéristique urbaine constante. L'habitat ouvrier est bien représenté, sous la forme d'une succession de séquences de petites maisons mitoyennes en brique, intégrées à la localité ou constituant des quartiers complètement séparés. Il se présente aussi sous la forme de cités-jardins. En périphérie de la ville de Binche, les cités sociales sont nombreuses. Des extensions résidentielles de type pavillonnaire se repèrent en prolongation des tissus bâtis continus, tandis que la fonction agricole se distingue par la présence de quelques rares fermes.

Cette aire est riche en **PATRIMOINE BÂTI**. La ville de Binche concentre nombre d'éléments dont des remparts, un beffroi et des églises mais aussi des vestiges de l'ancienne activité charbonnière dont l'ancien triage-lavoir de Binche est le monument emblématique.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, présente et passée, est bien visible au sein des paysages. Des sites industriels (charbonniers et autres) sont abandonnés ou désaffectés. Des zonings commerciaux sont implantés le long des voiries principales. La moitié nord de l'aire est traversée par de nombreuses lignes électriques aériennes qui constituent autant de repères visuels.



Source : carte postale, « Binche. Panorama », Ed. Daille-Huart – Binche, non circulée.

La ville de Binche est le centre-bourg de l'aire. Si aujourd'hui, l'activité tertiaire domine (écoles, justice de paix...), les petites industries, notamment textiles, et des bâtiments liés à l'activité agricole ont longtemps cohabité avec l'habitat à l'intérieur de la ville.



Depuis les remparts, rénovés avec les premiers fonds européens et aménagés pour la promenade, les vues sur la ville elle-même mais aussi sur ses abords sont nombreuses et variées.



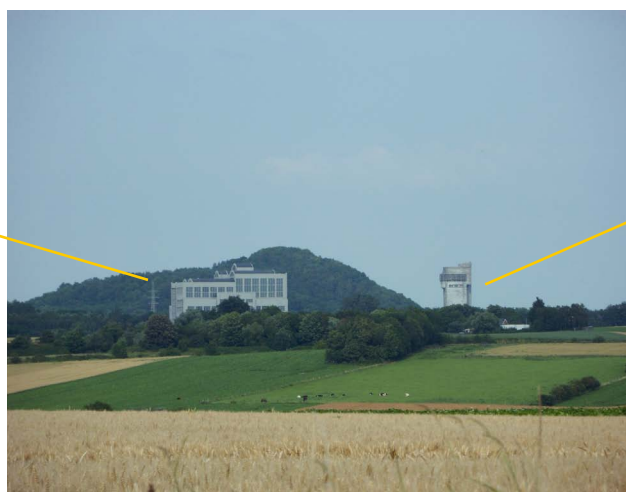
Le beffroi (flèche jaune) est inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco. Il constitue un repère dans le paysage.

Les espaces publics sont pavés de moellons et résonnent, en hiver, des sabots des « Gilles de Binche ». Accompagnés du son des tambours, ils composent le paysage vivant et sonore du carnaval de Binche (Patrimoine immatériel de l'Unesco).





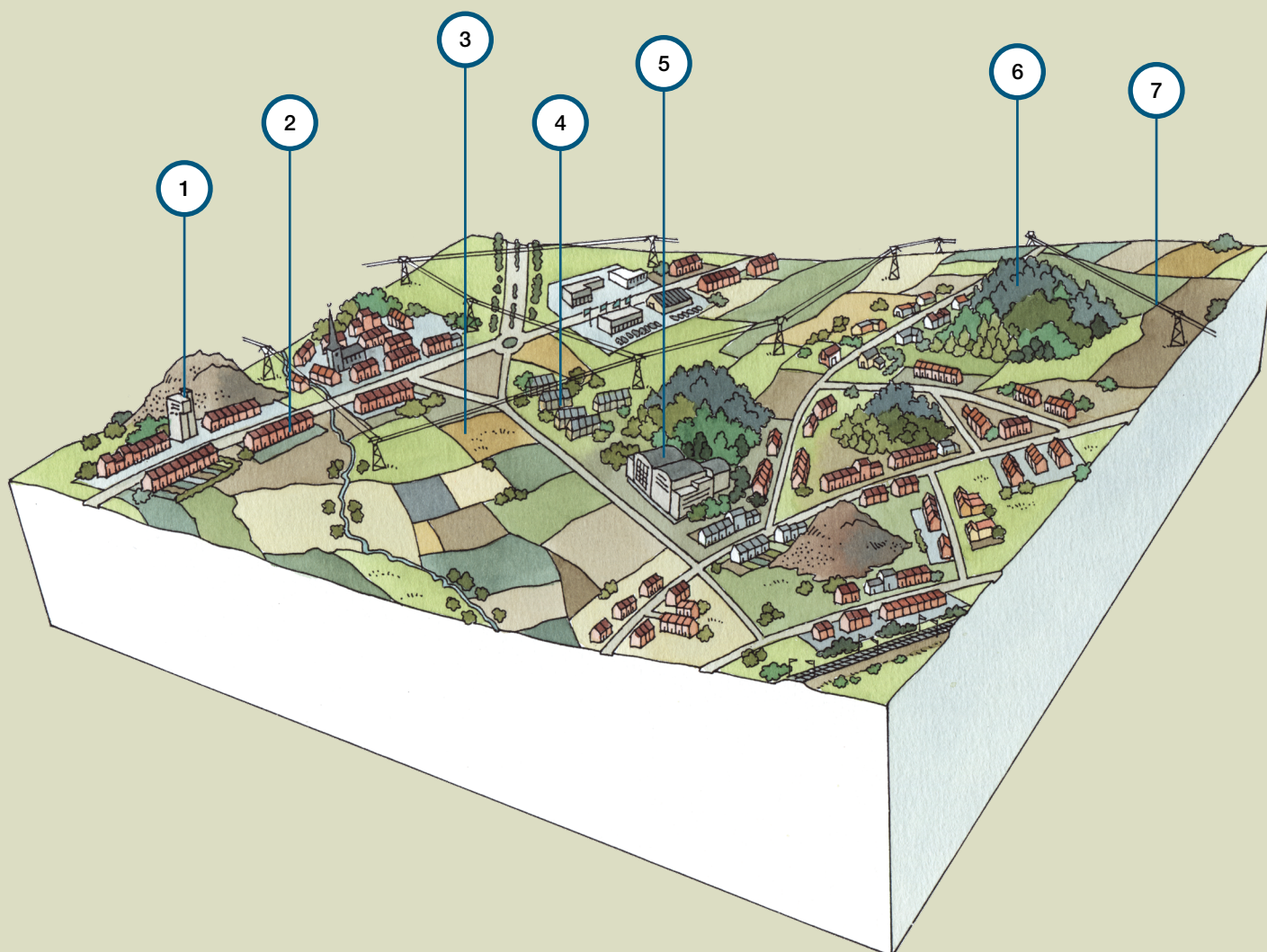
Le tissu bâti est très varié mais présente toujours une densité élevée : à Leval-Trahegnies, une enfilade de petites maisons mitoyennes (ci-dessus, à gauche) ; à Ressaix, une cité ouvrière au milieu du village (ci-dessus, à droite) ; à Binche, une cité sociale en périphérie immédiate de la ville (ci-contre).



Les bâtiments industriels liés aux anciens charbonnages ont en grande partie disparu depuis leur fermeture. Quelques bâtiments subsistent et s'imposent dans les paysages par leur silhouette élancée ou massive. La survie de ce patrimoine dépend souvent de sa réaffectation. A gauche, le triage-lavoir de Péronnes devrait retrouver une fonction économique tertiaire alors que l'avenir de la tour Saint-Albert, un chevalement en béton, à droite, n'est pas encore assuré.

Campagne charbonnière du Centre

1. Témoignage de l'activité charbonnière, un chevalement en béton est un point de repère imposant.
2. Alignement de petites maisons mitoyennes ouvrières le long des axes routiers et à proximité des anciens sites d'exploitation.
3. Relief plat en faible pente (orientée est-ouest) couvert de cultures.
4. Petites maisons ouvrières au sein d'une cité-jardin.
5. Ancien triage-lavoir, témoin de l'activité charbonnière passée et patrimoine en cours de reconversion.
6. Buttes coniques souvent colonisées par la végétation, les terrils animent le relief assez plat et sont autant de points d'observation potentiel du paysage.
7. Lignes électriques aériennes à fort impact visuel.



Dessin : Dina Kathelyn.

Enjeux

- Les grandes étendues de terres agricoles sont très présentes au sein de l'ensemble paysager (plutôt connu pour son passé industriel). Le développement continu de l'urbanisation résidentielle ou industrielle diminue petit à petit la prégnance de l'espace agricole sur le paysage. Cet enjeu global (voir pages 282 et 283) est significatif dans la totalité de l'aire de la Campagne charbonnière du Centre.
- La silhouette urbaine de Binche avec notamment son beffroi – Patrimoine mondial de l'Unesco – et ses remparts, constitue un repère visuel fort. Ponctuellement, la silhouette est brouillée par la présence d'éoliennes.
- Le tissu bâti d'origine ouvrière ou sociale est une caractéristique fondamentale du paysage de l'ensemble paysager et constitue un enjeu global (voir pages 278 et 279). Il concerne particulièrement l'aire de la Campagne charbonnière du Centre.
- Le bâti et les infrastructures hérités des activités industrielles constituent des éléments paysagers majeurs. Cela se traduit plus spécifiquement pour cette aire par la présence de bâtiments témoins de l'activité charbonnière : chevalement en béton, triage-lavoir (voir pages 280 et 281).
- Malgré leur abondance, peu de terrils sont accessibles au public, privant ainsi l'observateur de vues étendues sur les paysages environnants.

Objectifs paysagers

| | |
|--|--------------------|
| 1. Préserver du mitage les zones agricoles. | GESTION |
| 2. Respecter et mettre en valeur les caractéristiques paysagères, urbanistiques et architecturales de la silhouette urbaine de Binche. | PROTECTION-GESTION |
| 3. Encadrer l'évolution du tissu bâti d'origine ouvrière ou sociale caractérisant l'ensemble paysager et particulièrement présent au sein de l'aire. | GESTION |
| 4. Préserver au sein du paysage la mémoire du passé industriel, qui est bien représenté au sein de l'aire. | PROTECTION |
| 5. Rendre accessibles au public certains terrils susceptibles d'offrir des vues intéressantes sur les paysages de l'aire. | AMÉNAGEMENT |

Pistes d'action

- Voir les enjeux globaux pour les pistes d'action concernant la préservation des terres agricoles, le tissu bâti d'origine ouvrière ou sociale ainsi que le bâti et les infrastructures hérités des activités industrielles.
- Sensibiliser les propriétaires de terrils aux possibilités d'aménagements destinés à les rendre accessibles au public.
- Mettre en place des outils réglementaires permettant de garder des cônes de vue exempts d'éoliennes sur la silhouette urbaine de Binche.
- Mettre en place des animations de découvertes paysagères des vues intérieures et plongeantes depuis les remparts de Binche.